

VOUS & NOUS



LE BILLET

PAR GEORGES BOURQUARD

Nombre de régions, faites vos jeux...

Il n'est pas verni le gouvernement. La croissance se fait prier, les déficits se creusent, la dette enfle et Bruxelles fait les gros yeux. Tous les voyants sont dans le rouge sur le tableau de bord du char de l'État.

Le chômage dont la courbe devait s'inverser à la fin 2013 atteint des sommets. Devant cet Himalaya de demandeurs d'emploi, le ministre du Travail et le Premier ministre reconnaissent un "échec" qualifié de "collectif", ce qui est une façon élégante de diluer les responsabilités. Encore un peu et ils sont capables de reprendre à leur compte la formule choc de François Mitterrand selon laquelle "dans la lutte contre le chômage, on a tout essayé". Pour redonner le moral aux Français, on doit trouver mieux.

Heureusement, François Hollande gardait sous le coude une botte secrète, une réforme qui allait mettre tout le monde d'accord et donner un coup de jeune au pays : la réforme territoriale.

Avec des régions plus vastes et la disparition des départements, la France devait faire une entrée fracassante dans la modernité. En réalité la réforme se fracasse sur les féodalités locales et les petits arrangements entre amis.

Le Sénat dessine une carte avec 15 régions alors que l'Assemblée nationale n'en veut que 13. Comble du luxe, la carte de la future France a changé quatre fois en six mois. Au point où on en est, le recours à la courte paille ne choquerait personne...

le dauphiné

@ LA QUESTION DU JOUR

Seriez-vous prêts à payer plus cher les produits français pour aider l'agriculture ?

@ LA RÉPONSE À LA QUESTION D'HIER :

Approuvez-vous les politiques qui se griment en Français lambda ?

Oui 14 % Non 86 %

Résultats de la consultation effectuée sur le site du Dauphiné Libéré (4 447 votes). Chaque jour, une question vous est posée dans cet espace.

Vous êtes invités à y répondre sur le site du Dauphiné Libéré :

ledauphine.com rubrique "La question du jour".

@ À VOIR, À LIRE SUR LE WEB



Un joueur de foot US se blesse en imitant Cristiano Ronaldo (Vidéo)

à voir, à lire sur le site du Dauphiné Libéré : ledauphine.com

le dauphiné libéré

L'AUTOMNE À PRIX BAS

20% DE REMISE

* Offre réservée aux nouveaux abonnés pour un règlement par prélèvement ou 1 an au comptant

ABONNEMENT 7 JOURS / 7

- Par prélèvement, les 6 premiers mois, votre journal à 0,72€ au lieu de 0,90€, le dimanche 1,20€ au lieu de 1,50€. Par la suite un maximum mensuel de 30,90€, pour 26 exemplaires semaine à 0,90€ et 5 dimanches à 1,50€.
- 1 an au comptant : 286,40€ au lieu de 358€ soit 312 exemplaires semaine et 52 dimanches.
- 6 mois au comptant : 179€ soit 156 exemplaires semaine et 26 dimanches.

ABONNEMENT 6 JOURS / 7

- Par prélèvement, les 6 premiers mois, votre journal à 0,72€ au lieu de 0,90€. Par la suite un maximum mensuel de 24,30€, pour 27 exemplaires semaine à 0,90€.
- 1 an au comptant : 224€ au lieu de 280€ soit 312 exemplaires semaine.
- 6 mois au comptant : 140€ soit 156 exemplaires.

Pour vous abonner, appelez le **N°Vert 0800 887 001**

ou retourner après avoir complété le bulletin ci-dessous à : **Dauphiné Libéré, service abonnement - 38913 Veurey Cedex**

- Accompagné de votre règlement pour un règlement au comptant.
- Accompagné du mandat SEPA et de votre RIB pour un règlement par prélèvement.

Indiquez vos coordonnées

Nom Prénom

Adresse

CP/Ville Tél.

Pour payer par prélèvement, c'est facile : remplissez et signez le mandat SEPA ci-dessous et n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire.

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Le Dauphiné Libéré à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Le Dauphiné Libéré. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA : FR9622393812 Créancier : Le Dauphiné Libéré
Adresse : Z.I. Les Iles Cordées Code postal : 38913 Ville : Veurey Cedex Pays : France

Référence unique du mandat

Débiteur : Votre nom :
Votre Adresse :
Code postal : Ville : Pays :

IBAN :
BIC : Paiement : Récurrent/Répétitif Ponctuel

A : Le :
Signature :

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Veuillez compléter tous les champs du mandat.

LE DOSSIER DU JOUR | EN ISÈRE

SOCIÉTÉ | Après les États-Unis et aussi les grandes capitales européennes, cette

Isère : les food trucks



Avec son food truck, Émeric Frel entend répondre « à une vraie demande, offrir autre chose que des sandwiches, à midi ». Photos Le DL/Christophe AGOSTINIS

À 33 ans, Émeric a décidé de quitter son poste de consultant en ressources humaines pour, en quelque sorte, se lancer sur les routes. Avec son food truck, il s'installe chaque jour sur une nouvelle place pour proposer ses burgers.

« Le food truck, ce n'est pas seulement de la restauration, c'est un concept, une philosophie même », commente Émeric Frel.

Depuis le 13 octobre, cinq jours par semaine, à l'heure du déjeuner, ce trentenaire grenoblois cuisine des burgers dans sa caravane vintage. « Quand je dis que c'est une philosophie, c'est parce que le food truck est, pour moi, basé sur trois principes : une cuisine créative avec des produits frais et de qualité, un emplace-

ment différent chaque jour afin de créer une certaine émulation, une attente aussi, et enfin, un design et une communication particulièrement étudiés. Sans l'un de ces piliers, on n'est pas dans le concept food truck. »

C'est en gardant bien à l'esprit ces éléments qu'Émeric a construit son projet. « L'idée me trottait dans la tête depuis un moment. En juillet dernier, j'ai quitté mon poste de consultant en ressources humaines pour m'y consacrer à 100 % ». Il a alors acheté une caravane, y a installé une cuisine. « J'ai aussi dû faire faire des travaux chez moi pour transformer ma cuisine en un équipement semi-professionnel, j'y réalise toutes mes préparations, c'était absolument nécessaire ! »

Pour le design de sa "boutique", Émeric a mobilisé son réseau qui lui a donné un coup

de main. Résultat : une caravane à la déco hyper soignée, un logo facilement identifiable et même une musique chaque jour choisie avec soin.

S'installer n'importe où... ou presque

« Au final, mon investissement est de 40 000 euros », annonce l'entrepreneur. « En choisissant une caravane plutôt qu'un camion, j'ai maîtrisé mon budget de départ sans modifier le concept, je peux me poser presque où je veux. »

Presque, parce que la loi ne l'autorise pas à installer sa cuisine où bon lui semble. « Pour s'installer sur le domaine public, je dois avoir une autorisation de la mairie. Et ce n'est pas évident. Les municipalités, aujourd'hui, préfèrent louer un emplacement toute la semaine. Moi, je ne suis jamais

deux jours à la même place. Je me suis donc tourné vers des particuliers ou des entreprises. Je m'installe sur leur parking en échange d'offres pour leurs salariés ou contre un loyer. Je dois juste faire une déclaration préalable. »

Logiquement, avant d'aller démarcher des entreprises, Émeric a fait une petite étude afin de trouver de la clientèle tous les jours. Et après deux semaines, il est plutôt satisfait.

« On est un peu au-dessus de notre prévisionnel, et il y a même une file d'attente certains jours. Et on est attendu, les gens nous suivent sur Facebook pour connaître le burger du moment et notre emplacement. »

Matthieu ESTRANGIN

Pour tout savoir sur les emplacements et les recettes de ce food truck, rendez-vous sur la page Facebook "Black Rhino".

LE CHIFFRE

0 Comme le nombre de food trucks autorisés par la Ville de Grenoble à s'installer sur la voie publique. Pour info, une trentaine de commerces ambulants (camions pizza, fleuristes...) disposent déjà d'une autorisation de la mairie pour occuper une place, un bout de trottoir. « Le phénomène des food trucks est récent, mais nous avons déjà été, à plusieurs reprises, interpellés par des porteurs de projet, explique-t-on à la Ville de Grenoble. Nous menons donc une réflexion pour pouvoir répondre aux demandes (rédaction d'un cahier des charges, aménagements d'emplacement...) »

ALPES LOISIRS N°85 - Automne 2014

ALPES LOISIRS

Partez en week-end
Luxe à Saint-Véran
Vignes en Valais
Romantisme au lac du Bourget

LE LOUP
LE PROTÉGER OU L'ABATTRE

140 ANS - COUP DE JEUNE POUR LE CAF
EARN BUDGETS DES ALPES
HOLIDAY FOR EVER!
CARMINE BUSTWILL

LE LOUP
Le protéger ou l'abattre

100 pages

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 5,95 €